Vos avantages

En devenant membre Aplsia, vous devenez automatiquement membre UCM.

Cela vous donne l'opportunité de bénéficiez de tous les avantages présents ci-dessous.

Aplsia est partenaire d'**UCM**, 1ère organisation francophone de défense collective, de représentation et d'accompagnement des Indépendants et PME, qui regroupe près de 50 associations professionnelles.

Rejoignez Aplsia, et vous rejoignez également <u>UCM Mouvement</u>, le cœur d'UCM.

Vos avantages Aplsia		
Rencontres Aplsia		
Lobbying		
Formations		
Newsletters		
Emplois		

avec les avantages UCM	
Service juridique	
Recouvrement de créances	
UCM Magazine	
Défense collective	
Ateliers thématiques	
Réductions partenaires	
Réseau d'affaires	

N'hésitez pas à nous envoyer un e-mail <u>info@aplsia.be</u>, votre demande sera traitée dans les plus brefs délais.

Devenir membre d'Aplsia?

Le montant de la cotisation est 100% déductible fiscalement et se calcule en fonction du nombre de travailleurs que vous employez.

Chaque jour, **UCM** assure la défense, la représentation et la promotion des indépendants et des PME. Elle se trouve partout où les intérêts de ses affiliés sont en jeu. Elle **porte la voix** des artisans, commerçants, titulaires de professions libérale et autres chefs de PME de Wallonie et de Bruxelles.

Apolitique, elle n'adhère qu'à une seule cause : celle des indépendants et des PME.

Elle **se bat** pour une société où chacun peut **entreprendre et réussir**, où le travail et l'initiative sont valorisés et récompensés. Les hommes et les femmes qui prennent le risque de créer leur propre emploi, et souvent celui des autres, méritent le respect et la considération de l'ensemble de la société.

Nous rejoindre, c'est nous renforcer, mais c'est aussi bénéficier **d'une série d'avantages** très concrets pour se faciliter la vie.